

Annecy : les riverains peuvent encore s'opposer à la construction de la mosquée

écrit par Maxime | 9 mai 2016



<https://www.francebleu.fr/infos/societe/annecy-les-travaux-de-la-nouvelle-mosquee-ont-debute-1462542501>

A Annecy, des habitants ont exercé un recours contre la construction d'une mosquée en se fondant sur le nombre insuffisant de places de stationnement.

Des riverains avaient déjà réussi à faire échouer le premier projet.

Le nouveau projet prévoit quarante places pour 400 fidèles le vendredi.

Les travaux ont déjà commencé, tandis que la mairie a rejeté le recours gracieux des riverains.

Ceux-ci pourraient donc exercer une nouvelle action en justice.

L'issue de celle-ci me paraît incertaine.

En jurisprudence, il est acquis qu'environ 25 places pour 500 fidèles le vendredi est insuffisant (<http://resistancerepublicaine.com/2016/04/12/lurbanisme-un-outil-precieux-pour-empacher-la-construction-de-mosques/>).

Avec 40 places pour 400 fidèles, le ratio est plus élevé, mais nous ne disposons pas à ma connaissance d'élément de

comparaison en jurisprudence pour savoir si le projet capotera à nouveau.

Les riverains ne doivent pas être intimidés par le début de la construction. Si celle-ci doit être détruite, le projet sera peut-être définitivement abandonné pour des raisons financières. Mais exercer un recours suppose aussi d'engager des frais. L'argent est toujours le nerf de la guerre...